



TABLE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
MONTRÉALAIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

27 avril 2023

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Christian Dubé

Ministre de la santé

Luc Boileau

Directeur national de santé publique

CC Mylène Drouin

Directrice régionale de santé publique de Montréal

CC Vincent Marissal

Député de Rosemont

Objet: La TOMS sollicite votre attention concernant le dépistage communautaire et le financement des groupes communautaires qui oeuvrent en lutte au VIH et aux ITSS

Monsieur le ministre,

Monsieur le directeur national de santé publique,

Le 24 avril dernier, à l'étude des crédits en santé, le député de Rosemont vous a adressé une question concernant la lutte au VIH et aux ITSS. Vos réponses en ce qui a trait au dépistage communautaire ainsi qu'au financement des groupes nous encouragent à vous contacter aujourd'hui.

D'abord, au regard du dépistage communautaire, nos intervenant.es rejoignent déjà les populations les plus touchées par le VIH, et ce, partout sur l'île de Montréal. La COCQ-sida, regroupement provincial d'organismes qui font la lutte au VIH et aux ITSS, plaide auprès de votre ministère depuis quelques années déjà en faveur de l'accréditation des intervenant.es pour faciliter, améliorer, et élargir efficacement l'accès au dépistage. Vous n'êtes pas sans savoir que les organismes entretiennent des corridors de services avec des cliniques en santé sexuelle et celles de type SIDE+ depuis des années, voire des décennies. En ce sens, vos inquiétudes quant à la vérification des tests positifs sont fondées, et nous vous assurons que les groupes communautaires y répondent déjà et que nous travaillerons avec vous à l'élaboration de stratégies de mise en place de ce type de dépistage.

En ce qui concerne le financement des organismes communautaires, vous devez savoir que les groupes communautaires montréalais en lutte au VIH et aux ITSS vivent en ce moment des coupures parfois massives de leur subvention liée à la mesure 12.1, allant de 10% à 100%. Cette mesure phare de santé publique ne reçoit qu'une faible indexation, année après année, depuis sa mise en œuvre. En 2023, l'enveloppe montréalaise de la mesure 12.1 ne s'élève donc qu'à 3,4M\$, selon les données de la direction régionale de santé publique de Montréal. Cependant, les groupes étaient financés à hauteur de 4,4M\$ jusqu'au 31 mars dernier. Cette différence existe parce que des fonds en prévention des surdoses ont été annexés à l'enveloppe 12.1 entre 2019 et 2023 dans le but de répondre aux besoins exprimés par



TABLE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
MONTRÉALAIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

les groupes. La TOMS s'était opposée à la fusion des enveloppes, soulignant qu'au moment de les séparer, les groupes communautaires allaient subir des coupures.

C'est ce qui se passe en ce moment même.

Au 11 décembre 2022, les projets déposés par les groupes s'élevaient à hauteur de 8,26M\$, chiffre évoqué par monsieur Marissal en étude des crédits. La DRSP de Montréal a retenu des projets à hauteur de 5,1M\$, toujours avec une enveloppe de 3,4M\$. À cet égard, nous vous invitons à consulter les données que nous a transmises la santé publique en annexe. Vous comprendrez donc que les projets retenus n'auront ni la même ampleur, ni le financement nécessaire pour tout mettre en place et mettre fin à l'épidémie du VIH/sida au Québec d'ici 2030, objectif prôné par l'ONUSIDA vers lequel la TOMS et les organismes montréalais en lutte au VIH travaillent. Il est impensable de ne pas rehausser l'enveloppe dédiée à la mesure 12.1 au moins à la hauteur des projets déposés par les groupes montréalais. En effet, les projets qui n'ont pas été retenus sont tout aussi cruciaux pour mettre fin à l'épidémie du VIH ainsi qu'améliorer largement la lutte aux ITSS. Ces projets s'adressent, entre autres, aux personnes vivant avec le VIH, aux hommes LGBTQ et personnes de la diversité sexuelle et de genre, aux personnes utilisatrices de drogues, aux personnes incarcérées, aux populations de secteur sous-desservis, etc. Un rehaussement de l'enveloppe de la mesure 12.1 permettrait de financer adéquatement ces projets, ainsi que ceux faisant déjà l'objet d'une subvention.

Nous vous encourageons donc à vous pencher sur ces deux dossiers dans des délais rapides, et nous sollicitons une rencontre avec vous afin d'échanger sur les besoins des organismes communautaires montréalais qui oeuvrent chaque jour à prévenir de nouvelles infections au VIH et aux ITSS, qui travaillent avec les personnes vivant avec le VIH ou avec les populations les plus touchées par le VIH.

Cordialement,

Olivier Gauvin

Coordination Générale

Tables des organismes montréalais de lutte contre le sida (TOMS)

À propos de la Table des Organismes communautaires Montréalais de lutte contre le Sida (TOMS) :

La Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le VIH/sida (TOMS) a pour mission de soutenir, de promouvoir les actions et de défendre les intérêts des membres et des communautés qu'ils représentent. La TOMS regroupe 30 organismes communautaires qui travaillent en prévention du VIH et ITSS et en promotion de la santé et du mieux-être, en hébergement et en soutien aux personnes qui vivent avec le VIH/sida et autres ITSS, ainsi que leurs proches.



TABLE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
MONTRÉALAIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Documents en annexe

[Plateforme de revendications de Québec sans sida](#)

[Données de la DRSP concernant la mesure 12.1](#)